



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Email : mairie@cuisery.fr

Cuisery, le 20 juillet 2026

COMPTE-RENDU
Réunion du Conseil Municipal du 17 juillet 2026

Présents : Mesdames CERVANTES Corinne – DEMARZIANI Amandine – PALLANT Catherine – PALLOT Martine – ~~PERRET Joëlle~~ – ~~PUGNALE JACQUEMIN Emilie~~ – ~~RINSANT Adriana~~
Messieurs BOILLET Stéphane – BRENOT Thierry - CHALOIN Frédéric – CLERC Jean-François - EL MEJJATI Fahd - FERNANDES Jérôme - PINDADO Nicolas – VION Pierre
Absents excusés : BAUDIN Clément (a donné pouvoir à M. EL MEJJATI Fahd) – DELIOT Carole (a donné pouvoir à Mme PALLANT Catherine) – DESBROSSE Cindy (a donné pouvoir à M. CHALOIN Frédéric) – VOLATIER Jérôme (a donné pouvoir à M. PINDADO Nicolas)

Secrétaire de séance : DEMARZIANI Amandine

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures, après constat du quorum et donne lecture de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 Juin 2026 :

Monsieur le Maire constate qu'il n'y a aucune question, ni remarque.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Procès-Verbal du 5 Juin 2026.

Ajout de questions diverses :

Monsieur le Maire sur proposition de conseillers municipaux demande l'ajout d'informations et des points divers suivants :

- Réponse à formuler au SIVOM pour les poubelles pouvant être mises à disposition des associations
- Gestion des états des lieux de la MTL
- Avancement des travaux du Pôle périscolaire et associatif
- Information de vente d'une licence IV sur la commune
- Mise à disposition de la MTL à l'APE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout des points précédents parmi les questions et informations diverses.

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises par délégation :

- Signature d'un contrat dommages ouvrage auprès de la Compagnie GROUPAMA ASSURANCES pour la construction du Pôle périscolaire et associatif d'un montant de 7 465,28 €.

CCAS

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal doit fixer le nombre total de membres du Conseil d'Administration du CCAS. 4 membres sont élus au sein du conseil municipal et 4 membres sont nommés par Monsieur le Maire dans les conditions de l'article L123-6 du CASF. Monsieur le Maire précise qu'il est membre de droit du Conseil d'Administration.

Monsieur le Maire annonce par ailleurs la démission de Madame Joëlle PERRET du conseil d'administration élu le 13 mai 2026. Il convient dès lors de procéder au vote d'une nouvelle liste de membres élus au sein du conseil municipal.

Une seule liste de 4 candidats est déposée : Mme DELIOT Carole – Madame PALLOT Martine – Mme RINSANT Adriana – M. BAUDIN Clément.

La liste présentée ayant obtenu 19 voix, les personnes sus nommées sont élues membres du Conseil d'Administration du CCAS.—

FINANCES

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°63/2026 en date du 5 Juin 2026, le conseil municipal a validé le dépôt d'une demande de subvention auprès du Département de Saône-et-Loire au titre de la répartition des produits des amendes de police pour le projet d'installation de radars pédagogiques.

Il est demandé au conseil municipal de valider un complément de demande de subvention sur le même dispositif en complétant par le raccordement du chemin du Tacot au camping et la signalétique.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de valider ce complément de demande de subvention.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Madame l'adjointe déléguée rappelle que le règlement intérieur de la garderie a été validé par la délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2025. Suite à des demandes récurrentes des usagers, il est demandé au conseil municipal de modifier l'heure de fermeture en la fixant à 18 heures 30 au lieu de 18 heures 15.

Le conseil municipal, décide avec 18 voix « pour » et 1 abstention, de valider la nouvelle version du règlement intérieur.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Echanges sur l'année scolaire 2025/2026 et prévisions 2026/2027 : Rapporteur Mme PALLANT Catherine

Ecole maternelle : effectif 2025/2026 : 44 élèves / prévisions 2026/2027 : 34 élèves

Ecole primaire : effectif 2025/2026 : 54 élèves dont 9 élèves scolarisés en classe ULIS / prévisions 2026/2027 : 62 dont 8 élèves en classe ULIS

De nombreux projets ont été menés par l'équipe enseignante et Madame l'adjointe déléguée a dressé un bilan complet.

Le conseil municipal a également visionné le film réalisé par les enfants de grande section et de CP.

Le conseil municipal a tenu à souligner le travail et l'engagement des enseignantes.

Collège les Dîmes : effectif 2025/2026 : 405 élèves. Les prévisions pour la rentrée 2026/2027 ne sont pas encore connues. De nombreuses actions ont été menées au sein du Collège et le dynamisme de l'équipe en place est souligné par le conseil municipal.

Réserve foncière Route de Simandre : Rapporteur M. CHALOIN Frédéric

Monsieur le Maire rappelle que la parcelle A66 située Route de Simandre a été inscrite dans le cadre de la réserve foncière dans le PLUi. Cette parcelle restreint fortement la vente de la maison située sur cette parcelle. Un plan est

présenté au conseil municipal. Le conseil municipal étant favorable à cette levée de réserve, une discussion sera proposée lors d'un futur conseil municipal.

Présentation du centre-ville : Rapporteur M. PINDADO Nicolas

Monsieur l'adjoint délégué présente au conseil municipal des projets de modifications de certains panneaux de signalisation sur le centre-ville et l'ajout de panneaux mentionnant les parkings à disposition. Des nouveaux sens de circulation et la création d'une zone piétonne et de zones partagées sont également envisagés afin de faciliter l'accès aux commerces. Un parking vélo sera également mis en place devant la mairie. Monsieur l'adjoint délégué indique que la DRI sera sollicitée pour l'ensemble de ces aménagements pour validation. Le coût approximatif de ce projet est d'environ 12 000 € (achat de nouveaux panneaux, marquage au sol etc...).

Départ de Madame Adriana RINSANT à 22 heures 38.

Information sur le Chemin du Tacot : Rapporteur M. PINDADO Nicolas

Monsieur l'adjoint délégué présente un plan des travaux envisagés pour un coût d'environ 53 000 € comprenant la remise en état du chemin actuel, la création d'un tronçon le reliant au camping et l'installation de panneaux de signalisation et des arceaux pour vélo. L'entreprise CORDIER devrait réaliser ces travaux et une subvention de 18 000 € est sollicitée auprès du Département de Saône-et-Loire. La DRI sera également sollicitée pour l'ensemble de ces aménagements pour validation.

Radars pédagogiques : Rapporteur M. PINDADO Nicolas

Monsieur l'adjoint délégué informe le conseil que deux radars pédagogiques seront prochainement commandés pour un coût de 4 800 €. Il s'agit de radar solaire dont un sera fixe et installé vers le kebab (radar à contrôle de vitesse et de flux). Le second sera amovible et situé dans un premier temps à l'entrée de Cuisery vers le contrôle technique. Une subvention est demandée sur ce projet. L'installation sera effectuée par les services techniques.

Gymnase : Rapporteur M. PINDADO Nicolas

Monsieur l'adjoint délégué explique que des déstratificateurs d'air pourraient être installés au gymnase afin de réguler la température. Le coût est de 3800 € et une subvention de la totalité du projet pourrait être envisagée. Par ailleurs, un devis d'enlèvement des toiles d'araignées a été refusé compte tenu du coût important. Cette prestation sera réalisée en début d'année 2027.

Point sur la canicule : Rapporteur Mme PALLANT Catherine et M. PINDADO Nicolas

Madame l'adjointe déléguée indique au conseil municipal que les écoles ont été fermées pendant 3 jours en juin suite à la canicule. Une classe de l'école maternelle était principalement impactée par les fortes chaleurs (35 °C) et les travaux récents au sein du groupe scolaire n'ont pas permis de mesurer l'efficacité suite à une panne de la ventilation. De plus, une commission sera mise en place prochainement afin de se préparer aux canicules de l'année prochaine et de mettre en place des procédures pour protéger les habitants les plus fragiles face aux chaleurs.

Monsieur l'adjoint délégué précise que des aides ont été mises en place très récemment notamment par EDF (400 €) pour l'installation de climatiseur mobile. Néanmoins, les fournisseurs sont en rupture totale de stock et la dépense éligible à l'aide doit être effectuée avant le 30 septembre 2026. Par ailleurs la configuration des lieux ne permet pas l'installation de ce genre de dispositif. Monsieur l'adjoint délégué cherche des possibilités pour prévoir des travaux extérieurs notamment pour désimperméabiliser les cours.

Bilan de la cérémonie hommage du 3 Juillet : Rapporteur M. VION Pierre

Monsieur VION remercie la municipalité pour l'organisation de cette cérémonie hommage. Les familles présentes ont été pleinement satisfaites et honorées par cet acte.

Point finances du 1^{er} semestre 2026 : Rapporteur M. EL MEJJATI Fahd

Monsieur l'adjoint délégué dresse un bilan des dépenses et des recettes au 30 juin 2026 sur la section d'investissement et sur la section de fonctionnement. De nombreuses recettes sont à recouvrer à ce jour. Un bilan sera fait en fin d'année à tout le conseil municipal.

Contrat civique : Mme PALLANT Catherine

Madame l'adjointe déléguée présente les principes du contrat civique qui pourrait être mis en place pour soutenir certaines missions de l'EVS et/ou de la mairie en 2027.

Un prochain vote sera présenté au conseil municipal pour valider le recrutement d'un contrat civique.

SYDESL : Rapporteur M. PINDADO Nicolas

Monsieur l'adjoint délégué indique au conseil municipal qu'il a été élu vice-président de notre circonscription et qu'il a intégré les commissions suivantes : transition énergétique, éclairage public et exploitation régie de chaleur.

Point sur la Croix Bouilloud : Rapporteur M. PINDADO Nicolas

Monsieur l'adjoint délégué informe le conseil municipal qu'une réunion publique sera organisée en septembre avec l'ensemble des riverains.

Installation de compteurs individuels d'eau et d'électricité pour la base nautique : Rapporteur M. PINDADO Nicolas

Monsieur l'adjoint délégué informe le conseil municipal que des compteurs individuels seront installés afin que les usagers (camping et activités nautiques) puissent souscrire leurs propres abonnements.

Forum association : Rapporteur Mme PALLANT Catherine

Madame l'adjoint déléguée indique au conseil municipal du manque de retour à ce jour des questionnaires destinés aux associations.

Questionnaires CCAS : Rapporteur Mme PALLOT Martine

Madame la conseillère indique au conseil municipal que les distributions d'invitations pour le repas des aînés ainsi que les questionnaires sont toujours en cours.

Information sur une parcelle du SIVOS pour le collège les Dîmes : Rapporteur M. BOILLET Stéphane

Monsieur le conseiller municipal indique au conseil municipal que selon le cadastre, deux parcelles n'auraient pas été transférées au Département suite à la dissolution du SIVOS en 2013. Il est demandé à Monsieur le Maire de faire des recherches sur les parcelles 229 et 230 et de prendre attache avec le Département de Saône-et-Loire pour régulariser cette situation.

Référent EPAGE : Rapporteur M. CHALOIN Frédéric

Monsieur le Maire indique au conseil que Monsieur Jean-François CLERC est le référent EPAGE (Etablissement public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Seille et Affluents pour la commune.

Démission SIVOM : Rapporteur M. CHALOIN Frédéric

Monsieur le Maire indique que Monsieur Jean-François CLERC remplace Madame Carole DELIOT au SIVOM DU LOUHANNAIS.

SIVOM : proposition de mise à disposition de containers pour les associations : Rapporteur M. BOILLET Stéphane

Monsieur le conseiller municipal indique au conseil municipal que le SIVOM propose l'achat de nouveaux containers poubelles notamment pour les manifestations des associations. La commune disposant déjà de stock suffisant, une réponse négative sera à apporter au SIVOM.

Etat des lieux de la MTL : Rapporteur M. CLERC Jean-François

Monsieur le conseiller municipal interroge le conseil sur les états des lieux de la MTL qui sont réalisés par des conseillers en l'absence de la policière municipale et indique que cette mission est contraignante pour les élus. Une réflexion sera menée pour définir les modalités de cette tâche.

Monsieur BRENOT, conseiller municipal, précise également qu'une réflexion est menée pour une éventuelle mise à disposition de vaisselle à la MTL. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal après définition du coût d'acquisition de la vaisselle et de la tarification de la location y afférente.

Madame PUGNALE sollicite également le conseil municipal pour une discussion future sur la mise à disposition de la MTL à l'APE et les conditions tarifaires.

Fête patronale : Rapporteur M. BRENOT Thierry

Monsieur le conseiller sollicite le conseil municipal pour déplacer la fête patronale de septembre aux bords de Seille afin de redynamiser cette manifestation. Le conseil émet un avis favorable pour cette année 2026. Les feux d'artifices ne seront pas maintenus pour des raisons de contraintes administratives.

Information de vente d'une licence IV sur la commune : Rapporteur M. VION Pierre

Monsieur le conseiller informe le conseil municipal de la future vente de son établissement possédant une licence IV et demande une inscription à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal pour proposer l'acquisition de celle-ci.

La séance est levée à 01 heure.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au 11 septembre 2026 à 20 heures.

Le secrétaire de séance _____
Madame Amandine DEMARZIANI



Le Maire _____
Frédéric CHALOIN



